



Saint-Vincent d'Olargues, le 12 décembre 2023

## **CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conforme aux dispositions des articles L.2121-7 à L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

- \* **Date :** jeudi 21 décembre 2023
- \* **Heure :** 18h30
- \* **Lieu :** Salle du Conseil - Mairie de Saint-Vincent d'Olargues

### **Ordre du jour :**

- Approbation ou non du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 octobre 2023,
- Décision modificative au budget annexe,
- Décision modificative au budget principal,
- Amortissements enregistrés sur le budget principal,
- Nouvelles conditions d'assurance pour les agents (risques statutaires) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- Validation du règlement communal de l'assainissement collectif,
- Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre du Fonds d'aides d'investissement aux communes,
- Délibération autorisant la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 – budget principal,
- Délibération autorisant la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 – budget annexe,
- Provisionnement des créances douteuses – budget principal,
- Provisionnement des créances douteuses – budget annexe,
- Acquisition de la parcelle A851 suite à la création de la piste de la Mazarié,
- Acquisition de la parcelle D1035 suite à division parcellaire,
- Acquisition de la parcelle A2341 suite à division parcellaire,
- Acquisition de la parcelle A2343 suite à division parcellaire,
- Vente de la parcelle E1223 suite à division parcellaire.

### **Questions diverses :**

- Indemnités de fin d'année 2023 du personnel communal,
- Nouveau décret « prime pouvoir d'achat » pour le personnel communal,
- Tour de table.



Le Maire,  
**Bernard FONTES**